

Paroisse de l'Aubonne

**L'Assemblée paroissiale d'automne
aura lieu le Dimanche 22 novembre 2020
au temple de Féchy.**

10 h Culte * 10 h 45 Assemblée**

Ordre du jour :

1. Ouverture, ordre du jour
2. Procès-verbal de l'Assemblée paroissiale du 24.11.2019 - Approbation
3. Rapport d'activité 2019 - Approbation
4. Comptes 2019 - Approbation
5. Budget 2021 - Approbation
6. Élection de deux délégués à l'Assemblée régionale
7. Informations du Conseil paroissial, de la Région et du Synode
8. Réflexions et échanges sur le thème des horaires des cultes
9. Divers
10. Date et lieu de la prochaine Assemblée paroissiale

Les documents relatifs aux points 2,3 et 4 sont disponibles sur le site
www.laubonne.eerv.ch/assemblee-paroissiale

Dans l'attente de vous rencontrer avec toutes les précautions sanitaires en vigueur,
nous vous adressons, Mesdames et Messieurs, nos cordiales et fraternelles
salutations.

Etoy, le 30 octobre 2020

Au nom du bureau de l'Assemblée paroissiale



E. Gaillard
Présidente



Ch. Buchet
Secrétaire